

## Compte rendu - Conseil des Membres 29/04/2014

### Présents

Birgit De Clerck (consultante); Sandra Galbusera (Plan Belgique); Patrick Vanderhulst (COTA); Johan Hoornaert (KUL/HIVA); Jean-Jacques Schul (IDAY); Luc Ameye (APEFE); Marcel Hofkens (LzG); Els Salembier (De Zwaluw); Hugo Van Droogenbroeck (EIB); Stefan Wellens (VLIR-UOS); Nele Lefever (UNICEF Belgique); Kathleen Deckmyn (DISOP); Nadine Dusepulchre (DGD); Benjamin Stewart (ARES); Hans De Greve (Plan Belgique); Daniel Arnoldussen (URIAS, Haute Ecole Paul Henri Spaak); Sven Rooms (VVOB); Jan Fransen (VVOB); Maartje Houbrechts (Educaid.be)

### Excusés

Henri Verhaaren (UGent).

#### • **Bienvenu, introductions**

Par Jan Fransen, en tant que ex-coordonnateur. Présentation Maartje Houbrechts en tant que nouvelle coordonnatrice.

#### • **Présentation évaluation + questions**

Par Birgit De Clerck consultante externe – voir PPT en pièce jointe (en néerlandais).

Le texte final de l'évaluation peut être téléchargé sur le site Internet:

[http://www.educaid.be/sites/default/files/rapport\\_final\\_evaluation\\_externeducaid.pdf](http://www.educaid.be/sites/default/files/rapport_final_evaluation_externeducaid.pdf)

### Réactions

- Il est important de définir d'abord la vision et la mission, avant de travailler sur les structures. (LzG)
- Les membres non pas été (suffisamment) recensés sur l'évaluation. Que c'est-il passé avec les réactions reçues des membres? (IDAY). Jan Fransen répond que tous les niveaux d'Educaid.be ont été recensés par l'évaluation externe, y inclus IDAY. Tous les participants à cette évaluation ont reçu le projet de rapport (le 12 juin 2013) pour révision, suggestions et remarques. Les contributions des membres ont été traités et le rapport final a été approuvé par le Comité de pilotage. L'évaluation externe a ensuite été utilisée pour rédiger le nouveau plan pluriannuel Educaid 2014-2016.
- Vision et mission existent, il s'agit maintenant d'apporter des nuances; plaidoyer pour la continuité et le pragmatisme. (Plan Belgique)
- Vu que les membres d'Educaid représentent des réalités très diverses, il est impossible de développer une vision commune détaillée. La force de la plateforme est justement cette diversité. (DGD)
- Proposition de recenser les membres sur leurs attentes et la valeur ajoutée d'Educaid pour leur travail quotidien. (DGD)
- Afin d'accroître la représentativité d'Educaid, il serait intéressant que le secrétariat fasse un recensement de tous les acteurs belges de la coopération en matière d'éducation, et fasse connaître la plateforme à ceux qui ne sont pas encore membres (par ex : conscientisation des coupoles). (DGD)
- Le nouveau plan pluriannuel existe, il est important maintenant de passer à l'action. (APEFE)

#### • **Courte présentation plan pluriannuel 2014-2016**

Par Jan Fransen, voir Plan pluriannuel en pièce jointe. Important surtout est le cadre logique sur les pages 7-8. Ce plan pluriannuel a été rédigé tenant compte des recommandations de l'évaluation externe, et soumis à la DGD en août 2013, en vue d'obtenir des financements pour la période 2014-2016.

#### • **Discussion sur les positions**

Quelques "positions" ont été développés et distribués aux membres avant la réunion. Ces positions étaient le point de départ de la discussion, ce qui a mené aux changements et nuances suivants:

### **1. Conseil des membres (CM)**

Il y a unanimité sur la proposition d'établir un Conseil des membres, qui permettra aux membres qui ont moins la possibilité de s'engager très activement de se réunir et échanger au moins un fois par an.

#### Proposition:

- Le CM est composé de tous les membres d'Educaid.be et se réunit un fois par an.
- Rôle:
  - o présenter de nouveaux membres;
  - o soumission/présentation des activités de l'année précédente par les groupes de projet et le Comité de pilotage;
  - o groupes de projet: discuter de la continuation éventuelle des groupes existants, soumission de nouvelles propositions (en fonction du plan pluriannuel et des besoins);
  - o forum pour l'échange d'informations (agenda à définir à l'avance).

### **2. Groupes de projet (GP)**

Les participants sont d'accord avec la proposition de supprimer les groupes de travail permanents existants, et de les remplacer par des groupes de projet. Tous les groupes de travail existants seront donc supprimés, y inclus le groupe appui à la politique, vu que les avis politiques seront considérés comme un produit des groupes de projet.

#### Proposition:

- les groupes de projet sont composés de plusieurs membres d'Educaid.be;
- les proposition de projet sont présentés lors du Conseil des membres;
- les groupes de projet peuvent démarrer quand la proposition a été approuvée par le Comité de pilotage, et se réunissent aussi souvent que nécessaire pour développer le produit planifié ;
- établissent des rapports intermédiaires pour le comité de pilotage et présentent leurs activités lors du Conseil de membres (annuel);
- mandat: l'élaboration d'un produit concret (par exemple, analyse de contexte commune, un avis politique, un mémorandum, une vision sur l'égalité hommes-femmes (genre) ou l'environnement, etc.) qui est conforme au plan pluriannuel et aux plans annuels en découlant

#### Réactions:

- Avis devrait être demandé au gestionnaire DGD du dossier d'Educaid concernant la manière dont Educaid pourrait financer les projets retenus (DGD).  
-> Réponse: il ne s'agit pas de financer des « projets » en tant que tel, mais plutôt de petits budgets de fonctionnement pour, par exemple, l'organisation d'un séminaire ou la publication d'un document, de la même façon que c'était le cas auparavant pour les groupes de travail.
- Suggestion (DGD): envisager une « bourse aux projets », car les projets présentés par certains peuvent intéresser d'autres ou certains projets pourraient être porteurs alors que les personnes qui les présentent n'ont pas les ressources suffisantes pour les mettre en œuvre

### **3. Comité de pilotage (CP)**

Il y a unanimité concernant l'élargissement du Comité de pilotage aux organisations du 4<sup>ème</sup> pilier. Des questions restent sur le pouvoir de décision et la rotation des autres membres du CP.

#### Proposition:

- Mandat:
  - o continuer à travailler sur une vision commune sur "l'éducation de qualité dans le Sud" et le rôle que peuvent y jouer les acteurs belges (et leur complémentarité) (= comme avant);
  - o prendre des décisions stratégiques et formuler un plan pluriannuel commun ainsi que les plans annuels en découlant (= comme avant);

- approuver les positions communes et les textes des groupes de projet qui sont destinés au monde externe (= comme avant);
- décider des propositions de projet du Conseil des membres, sur base d'un set de critères défini par le comité de pilotage (= nouveau)
- Se réunit au moins 3 fois par an et rapporte une fois par an au Conseil des membres. Quand pertinent/utile, les représentants de groupes de projet peuvent être invités pour un point spécifique à l'agenda du CP.
- Adhésion:
  - Le CP est composé de représentants des autorités (DGD, ministères d'éducation), des organisations intermédiaires (ARES, VLIR-UOS, VVOB, APEFE, CTB) et des ONG (Plan Belgique, Unicef, VIA Don Bosco), en préservant la clé de répartition actuelle (3-5-5), et est élargi aux représentants de deux organisations du 4<sup>ème</sup> pilier (vu qu'il reste 2 places dans le groupe des ONG), afin d'augmenter la représentativité du CP.
  - Les organisations actuelles resteront représentées le long du plan pluriannuel actuel. Un renouvellement peut être considéré lors du prochain plan pluriannuel (ceci sera mis sur l'agenda du Conseil des membres..)
  - Pour la représentation des organisations du 4<sup>ème</sup> pilier, la proposition d'IDAY était de demander respectivement au groupe des 4<sup>ème</sup> pilier de 11.11.11 (pour les néerlandophones) et au FASI (pour les francophones) de nommer un représentant. Cette proposition ne semblait pas être soutenue largement par la réunion. Une proposition alternative était de demander aux organisations du 4<sup>ème</sup> pilier qui sont membre d'Educaid de soumettre leur candidature par écrit. Il s'agirait d'une organisation francophone et une néerlandophone, mais les deux doivent être capables de participer à des réunions et échanges où il n'y aura pas de traductions systématiques (chacun utilise sa langue). D'autres critères seraient à développer par le CP, qui ferait la sélection finale sur base de la lettre de motivation.

***Note** - Dans son feedback sur ce compte rendu, M. Schul (IDAY) a clarifié que l'adhésion des organisations du 4<sup>ème</sup> pilier doit se faire de façon plus démocratique que dans cette dernière proposition. Or, il n'est pas facile d'arriver à une représentation formelle d'un secteur qui par définition est basé sur l'initiative libre et qui ne veut pas se laisser intimider par de grandes structures. En même temps, la plainte de M. Schul est légitime que trop d'intervention de tiers dans la décision sur la représentation peut être contradictoire avec le caractère propre du 4<sup>ème</sup> pilier.*

*Pour arriver à une solution, la coordination d'Educaid devra prendre une décision. Elle propose que les organisations du 4<sup>ème</sup> pilier apportent elles-mêmes leurs représentants. Educaid ne s'exprime pas si cela doit se faire par le biais de 11.11.11. ou FASI. Nous attendons donc la proposition d'un représentant néerlandophone et un francophone (un courrier à ce sujet sera envoyé aux organisations en question). S'il y a plus que 2 candidatures, la coordinatrice les renverra aux organisations du 4<sup>ème</sup> pilier membres d'Educaid en leur demandant d'assigner un représentant comme leur porte parole légitime. En cas d'ex aequo, le CP prendra la décision finale.*

#### Réactions:

- Le mandat et les tâches du secrétariat ainsi que les relations du secrétariat avec le CP devraient être explicités d'avantage. (DGD)
- IDAY propose un vote sur le mandat du Comité de pilotage lors de la prochaine réunion du CM ; ce mandat devrait être limité au suivi des activités des groupes de travail. La DGD par contre demande que le rôle et le mandat du CP soit clarifié, et que ceux-ci ne peuvent pas être restreint au choix et suivi des projets.
- Les différents groupes représentés au CP devraient choisir eux-mêmes leurs représentants. Ces représentants devraient organiser la concertation entre les membres de leur groupe

d'appartenance afin d'assurer une vraie représentativité des membres d'Educaid au sein du CP.  
(DGD, IDAY)

- **Prochaines étapes**

- Ce rapport est envoyé pour approbation à tous les participants à la réunion.
- Le rapport définitif est envoyé à tous les membres, ainsi que la demande de soumission de proposition de projets.
- Les organisations du 4ème pilier sont demandés de soumettre leurs candidatures pour le CP.
- La prochaine réunion du CP aura lieu début juin; à l'agenda:
  - adhésion des organisations du 4ème pilier;
  - propositions de projets;
  - thème de la prochaine conférence.